



# Rapport Empreinte carbone 2024

**Sommaire**

<b>Conduril</b> .....	<b>5</b>	<b>Calcul de l'empreinte carbone : année 2024</b> .....	<b>20</b>
À propos de Conduril .....	6	Émissions du champ 1 (t CO <sub>2</sub> e) .....	21
Vision, mission et valeurs .....	7	Émissions du champ 2 (t CO <sub>2</sub> e) .....	23
Secteurs d'activité .....	8	Émissions du champ 3 (t CO <sub>2</sub> e) .....	24
<b>Cadre</b> .....	<b>9</b>	Émissions du champ 3 – Évolution 2022 – 2024 .....	27
Objectifs .....	10	Émissions réduites et retenues .....	28
Entités incluses dans le reporting de l'empreinte carbone .....	10	Émissions totales 2024 .....	29
Cycle de vie – activité de Conduril .....	11	Émissions totales et représentativité de l'année 2024 vs. année de référence 2022 .....	30
Période, fréquence et point de contact du reporting .....	11	Intensité des émissions .....	32
Validation du rapport .....	11	<b>Initiatives pour réduire les émissions de GES</b> .....	<b>33</b>
<b>Documents de référence</b> .....	<b>12</b>	Actions pour la réduction des émissions de GES .....	34
<b>Inventaire et catégorisation des sources d'émission de GES</b> .....	<b>14</b>		
Exclusions .....	16		
<b>Méthodologie</b> .....	<b>17</b>		
Année de référence .....	18		
Collecte de données .....	18		
Procédures et hypothèses .....	19		

**Liste des tableaux**

Catégorisation des émissions et des sources d'émission respectives .....	15
Émissions du champ 1 (t CO <sub>2</sub> e) .....	21
Émissions du champ 2 (t CO <sub>2</sub> e) .....	23
Émissions du champ 3 (t CO <sub>2</sub> e) .....	24
Émissions du champ 3 – Évolution 2022 – 2024 .....	27
Émissions réduites et retenues (t CO <sub>2</sub> e) .....	28
Émissions totales 2024 .....	29
Émissions totales et représentativité de l'année 2024 vs. année de référence 2022 .....	30
Variation des émissions totales, année 2024 vs. année de référence 2022 (t CO <sub>2</sub> e) .....	31

**Liste des figures**

Conduril dans le monde .....	6
Secteurs d'activité .....	8
Étapes du cycle de vie .....	11
Émissions du champ 1 par zone géographique – 2024 .....	22
Émissions du champ 1 par type de combustible – 2024 .....	22
Émissions du champ 2 par zone géographique – 2024 .....	23
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par zone géographique – 2024 .....	25
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par type de matière – 2024 .....	25
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par zone géographique – 2024 .....	25
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par type de transport – 2024 .....	25
Émissions du champ 3 – catégorie 5 – 2024 .....	26
Émissions du champ 3 – catégorie 6 par zone géographique – 2024 .....	26
Émissions du champ 3 par zone géographique – 2024 .....	26
Émissions du champ 3 par catégorie – 2024 .....	26
Empreinte carbone – 2024 vs. 2022 .....	31
Intensité des émissions des champs 1 et 2 – 2024 vs. 2022 (t CO <sub>2</sub> e/M€) .....	32
Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2024 vs. 2022 (t CO <sub>2</sub> e/M€) .....	32
Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2024 .....	32

## Acronymes

**ACE** – *Agrupamento Complementar de Empresas* (Groupement d'intérêt économique)

**APA** – *Agência Portuguesa do Ambiente* (Agence portugaise de l'Environnement)

**CO<sub>2</sub>e** – Équivalent dioxyde de carbone

**DEFRA** – *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (Département de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni)

**GES** – Gaz à effet de serre

**GHG** – *Greenhouse Gas*

**GRI** – *Global Reporting Initiative* (Initiative mondiale sur les rapports de performance)

**IGES** – *Institute for Global Environmental Strategies* (Institut pour les Stratégies environnementales globales)

**ODD** – Objectifs de développement durable

**PRG** – Potentiel de réchauffement global

## Définitions

**Champ d'application 1** : émissions directes de GES provenant d'opérations appartenant à l'entreprise ou contrôlées par celle-ci, notamment des émissions associées à la consommation de combustibles fossiles et des fuites d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération.

**Champ d'application 2** : émissions indirectes de GES résultant de la consommation d'énergie utilisée dans les activités de l'entreprise.

**Champ d'application 3** : autres émissions indirectes de GES, toutes les autres émissions indirectes (non incluses dans le champ 2) survenant dans la chaîne de valeur, incluant aussi bien les émissions en amont que celles en aval.

**Année de référence** : période de référence utilisée pour mesurer, suivre et évaluer l'évolution des émissions dans le temps.

**CO<sub>2</sub>e** : unité de mesure universelle pour indiquer le potentiel de réchauffement global (PRG) des différents types de gaz à effet de serre, exprimé en PRG par unité de dioxyde de carbone.

**Émissions évitées** : émissions qui n'ont pas été rejetées en dehors de l'entreprise grâce aux choix adoptés par celle-ci.

**Émissions réduites** : émissions que l'entreprise a diminuées dans le cadre de ses propres opérations (ex. : utilisation d'énergies renouvelables sur site) ou par la réduction des émissions liées à ses processus.

**Facteur d'émission** : facteur permettant de quantifier les émissions de GES d'une unité de données d'activité (ex. : combustible consommé).

**Périmètres** : le registre de GES et la communication des limites peuvent avoir plusieurs dimensions, à savoir organisationnelles, opérationnelles, géographiques, unité d'affaires et limites de l'objectif. La limite de l'inventaire détermine quelles sont les émissions enregistrées et communiquées par l'entreprise.

**Intensité carbone** : rapport entre les émissions de carbone et le chiffre d'affaires.

**Inventaire** : liste présentant la catégorisation des émissions et des sources de GES.

**Empreinte carbone** : mesure de la quantité de GES (en CO<sub>2</sub>e) rejeté dans l'atmosphère en conséquence des activités développées par l'entreprise.

**Rétention du carbone** : capture de CO<sub>2</sub> et stockage de carbone dans des réservoirs biologiques.

**Réservoir de GES** : toute unité ou procédure physique qui permet de stocker des GES ; ce terme désigne généralement les forêts et les réservoirs de CO<sub>2</sub> souterrains ou dans les profondeurs de la mer.

# Conduril

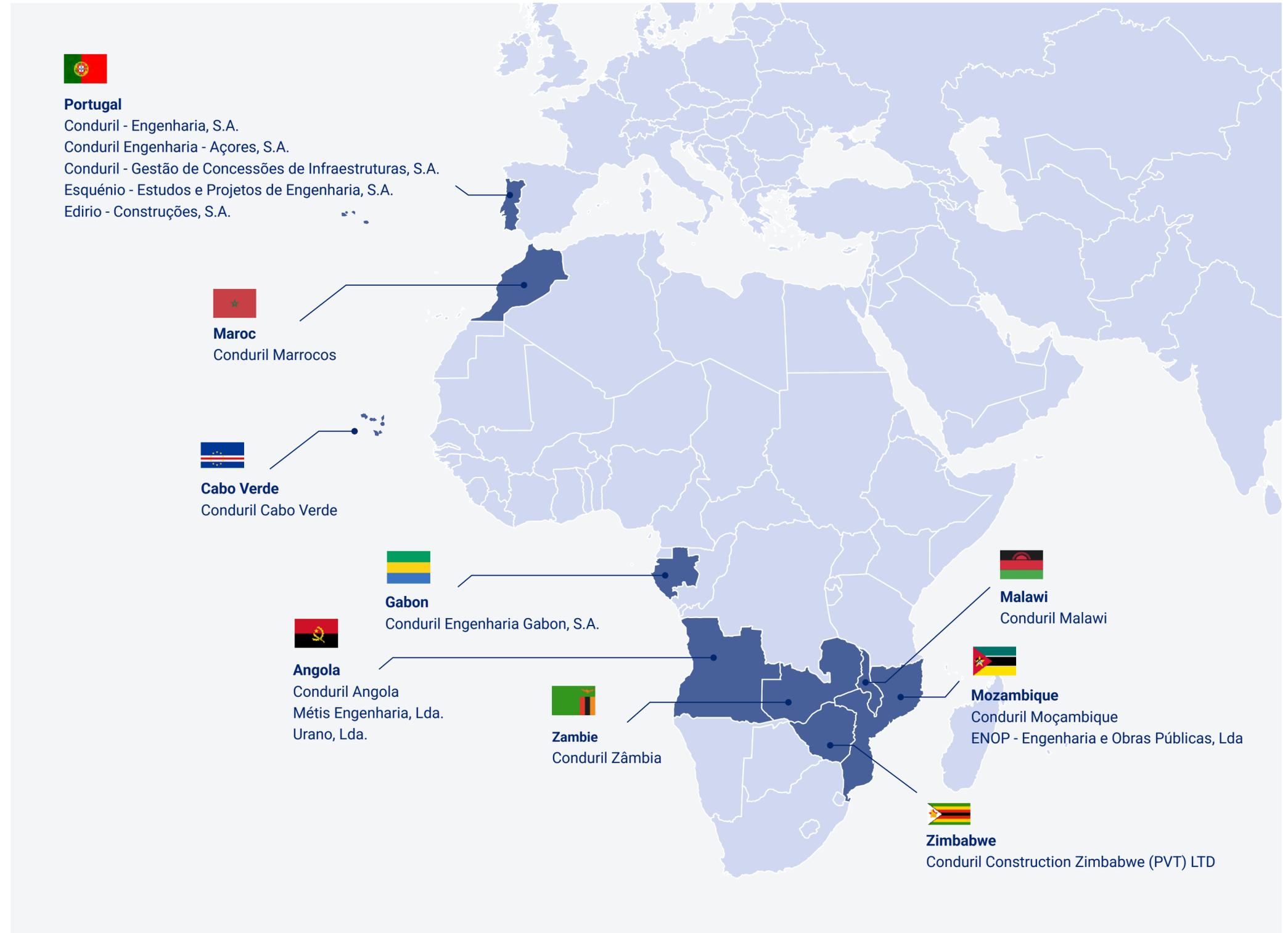


## À propos de Conduril

Conduril a été fondée en 1959 en tant que société à responsabilité limitée. En 1970, elle a été achetée par ses actionnaires de référence qui l'ont orientée jusqu'à nos jours. C'est aujourd'hui une société cotée sur un marché non réglementé. Son siège social est situé à Ermesinde, au Portugal, et elle a internationalisé son activité depuis 1990.

Conduril - Engenharia, S.A. a plus de 65 ans d'expérience dans la construction de travaux de génie civil, en respectant les meilleures normes de qualité et les spécifications, en recherchant la satisfaction totale du client, et en promouvant des relations de confiance totale et de loyauté avec toutes les parties prenantes.

## Conduril dans le monde



## Vision, mission et valeurs

### Vision

Conduril développe toute son activité dans le domaine du génie civil et son objectif principal, que ce soit en termes techniques ou économiques, est d'être l'une des meilleures entreprises portugaises d'ingénierie (et d'être reconnue par le marché en tant que telle), tout en ayant en simultané les caractéristiques suivantes :

- Être une grande entreprise à l'échelle nationale sur le plan technique et économique, capable de répondre à tout chantier de génie civil, aussi bien au Portugal qu'à l'étranger.
- Être, au niveau national, une entreprise de taille moyenne, flexible, capable de répondre aux différentes demandes du marché et dotée d'une grande capacité technique capable, avant toute chose, de constituer une base solide pour soutenir ses activités à l'étranger.

### Mission

La création d'une richesse durable pour nos actionnaires et la durabilité des meilleures conditions de travail et de rémunération pour nos employés – ainsi que leur satisfaction en tant que premier vecteur de la responsabilité sociale –, qu'ils soient actifs ou retraités, dont le soutien présuppose la pérennité de Conduril, implique l'obtention persistante de résultats.

### Valeurs

Nous pensons que nous ne pouvons créer de la valeur et de la richesse, c'est-à-dire gagner, que de la bonne manière : avec franchise, confiance et responsabilité fondées sur une culture de l'intégrité, synonyme d'honnêteté, de transparence, de justice et d'un strict respect des règles et des règlements. Ce sont nos valeurs et les fondements de tous nos principes : cohésion, éthique, culture, méritocratie, loyauté, cohérence, rigueur.



**Cohésion**  
**Éthique**  
**Culture**  
**Méritocratie**  
**Loyauté**  
**Cohérence**  
**Rigueur**

Ce sont nos valeurs et les fondements de tous nos principes

## Secteurs d'activité

La stratégie globale de Conduril consiste à construire des travaux de génie civil, avec ou sans conception, en respectant les meilleures normes de qualité et les spécifications établies dans les cahiers des charges respectifs, en recherchant la satisfaction totale des clients et en entretenant avec eux des relations totalement loyales.

Conduril se concentre sur les segments de marché dans lesquels elle peut opérer de manière rentable dans le cadre des paramètres de rendement/profit établis, en utilisant des entreprises dont elle contrôle la gestion.

## Infrastructures de transport

Conduril se démarque dans la conception et la construction d'infrastructures de transport qui relient les personnes et les communautés. Grâce à une approche innovante et efficace, elle réalise des ouvrages tels que des routes, des ponts, des viaducs, des voies ferrées et d'autres structures essentielles à la mobilité et au développement économique.



## Ouvrages hydrauliques

Fort de une vaste expérience dans le domaine de l'hydraulique, Conduril développe des projets qui contribuent à la gestion et à l'utilisation durable des ressources hydriques. En réalisant des ouvrages tels que des barrages, des canaux d'irrigation, des réseaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement, elle contribue à la préservation de l'environnement et à l'accès à une eau de qualité.



## Ouvrages d'infrastructures

Conduril est reconnue pour son expérience dans la réalisation d'infrastructures essentielles au développement durable des communautés. Avec une approche axée sur l'excellence, nos projets privilégient la fonctionnalité et la qualité, garantissant le respect rigoureux des normes techniques les plus exigeantes.



## Bâtiments et Industrie

Axés sur l'excellence constructive, nous réalisons des bâtiments destinés à des usages variés, notamment l'habitation, les services, le commerce et les installations industrielles. Les projets auxquels Conduril participe reflètent un équilibre entre design, qualité, efficacité et confort, répondant ainsi aux besoins des clients et des utilisateurs finaux.



## Ouvrages maritimes

L'expérience de Conduril en ouvrages maritimes inclut la construction et la rénovation de ports, de quais, de jetées et autres infrastructures. Nous contribuons à la sécurité et au développement des zones maritimes en répondant aux défis posés par l'environnement marin avec des solutions techniques robustes et durables.



## Environnement et Énergie

Nous croyons en un avenir plus durable. Les projets que nous menons dans le domaine de l'environnement et de l'énergie sont conçus pour contribuer activement à la transition énergétique et à la décarbonation de l'économie, en intégrant des pratiques durables et technologiquement avancées et en alignant le progrès sur la responsabilité environnementale.



# Cadre



## Feuille de route pour la Durabilité 2030

L'Agenda et la Feuille de route pour la Durabilité 2030 reflètent l'engagement de Conduril en faveur de la durabilité. Cet engagement se traduit par la création de valeur, la promotion du bien-être social et la minimisation des impacts négatifs, tout en maximisant les avantages de ses activités sur l'environnement et la vie des personnes. Conduril réaffirme ainsi son rôle en tant que force de transformation positive, en intégrant des pratiques durables dans toutes les dimensions de son activité.

L'un des engagements majeurs définis dans cette Feuille de route pour la Durabilité 2030 est la réduction des émissions opérationnelles de GES, avec un objectif ambitieux – « réduire l'intensité carbone des émissions de GES, champs d'application 1 et 2, à 30 % d'ici 2030, en prenant l'année 2022 comme année de référence ». Cet objectif reflète l'effort constant de Conduril pour adopter des pratiques plus efficaces, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques.

### Objectifs

Si l'année 2023 a marqué le début du processus d'identification et de quantification des émissions de GES, en 2024 Conduril a consolidé cette démarche, en se fixant les objectifs principaux suivants :

- Approfondir l'analyse des émissions : Garantir une plus grande précision et une couverture élargie dans l'inventaire des émissions, en veillant à ce que toutes les données soient fiables et représentatives des activités du groupe Conduril.
- Suivre la performance carbone : Évaluer en continu les résultats obtenus afin d'identifier les axes d'amélioration et d'ajuster les stratégies pour atteindre les objectifs fixés.
- Renforcer la transparence : Communiquer les résultats de manière claire et accessible aux parties prenantes, en renforçant ainsi la confiance et l'alignement avec les attentes, tant internes qu'externes.
- Communiquer les progrès réalisés : Mettre en avant les progrès réalisés par rapport aux objectifs définis, en soulignant l'engagement de Conduril en faveur de la réduction de l'intensité carbone.
- Promouvoir l'intégration ESG : Consolider les pratiques dans l'ensemble des domaines opérationnels, en alignant les processus internes avec les ODD.

### Entités incluses dans le reporting de l'empreinte carbone

Conduril définit toutes les émissions et suppressions de GES sur lesquelles elle exerce un contrôle financier ou opérationnel comme des périmètres organisationnels, car elle considère que cette approche représente le mieux ses activités.

Ce rapport comprend les activités de Conduril et de ses sociétés associées :

**Angola** : Conduril Angola | Métis Engenharia, Lda. | Urano, Lda.

**Gabon** : Conduril Engenharia Gabon, S.A.

**Malawi** : Conduril Malawi

**Mozambique** : Conduril Moçambique | ENOP - Engenharia e Obras Públicas, Lda.

**Portugal** : Conduril - Engenharia, S.A. | Conduril Engenharia - Açores, S.A. | Esquénio - Estudos e Projetos de Engenharia, S.A. | Edirio - Construções, S.A. | Conduril - Gestão de Concessões de Infraestruturas, S.A.

**Zambie** : Conduril Zâmbia

Aucune activité n'ayant été attribuée à Conduril à Cabo Verde, au Maroc et au Zimbabwe, de sorte que les filiales dans ces pays n'ont pas été incluses dans le rapport 2024.

Les ACE (entités contrôlées conjointement) ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation aux fins de l'établissement du Rapport Empreinte carbone.



## Cycle de vie – activité de Conduril

Chez Conduril, la préoccupation environnementale est présente tout au long du cycle de vie de ses activités, de la conception à l'exécution et à la finalisation des travaux. À toutes les étapes, Conduril adopte des pratiques qui favorisent la durabilité et la préservation des ressources naturelles.

La sélection rigoureuse des matières premières reste une priorité et privilégie les matériaux et fournisseurs ayant un impact environnemental réduit, intégrant des matériaux recyclés ou permettant leur réutilisation. Cet engagement vise à réduire l'empreinte écologique et à encourager une économie plus circulaire.

Consciente de la forte consommation de ressources naturelles propre au secteur de la construction, Conduril reste résolument engagée dans l'adoption de processus de production plus efficaces et dans la mise en œuvre de technologies innovantes contribuant à l'amélioration continue

de sa performance environnementale. Cet effort se traduit notamment par la réduction des déchets, une utilisation responsable de l'eau, une amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction/diminution des émissions de GES.

Fidèle à sa culture d'éthique, de rigueur et de transparence, Conduril communique régulièrement ses performances en matière de gestion environnementale à travers le [Rapport de Durabilité](#) et, plus récemment, dans son Rapport Empreinte carbone. Cet engagement en matière de communication vise non seulement à informer les parties prenantes, mais également à les impliquer activement dans la démarche vers un avenir plus durable.

## Période, fréquence et point de contact du reporting

Les informations contenues dans ce rapport correspondent aux activités du groupe Conduril du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Le rapport a une

fréquence annuelle, a été publié en juin 2025, en format numérique et peut être consulté sur [www.conduril.pt](http://www.conduril.pt).

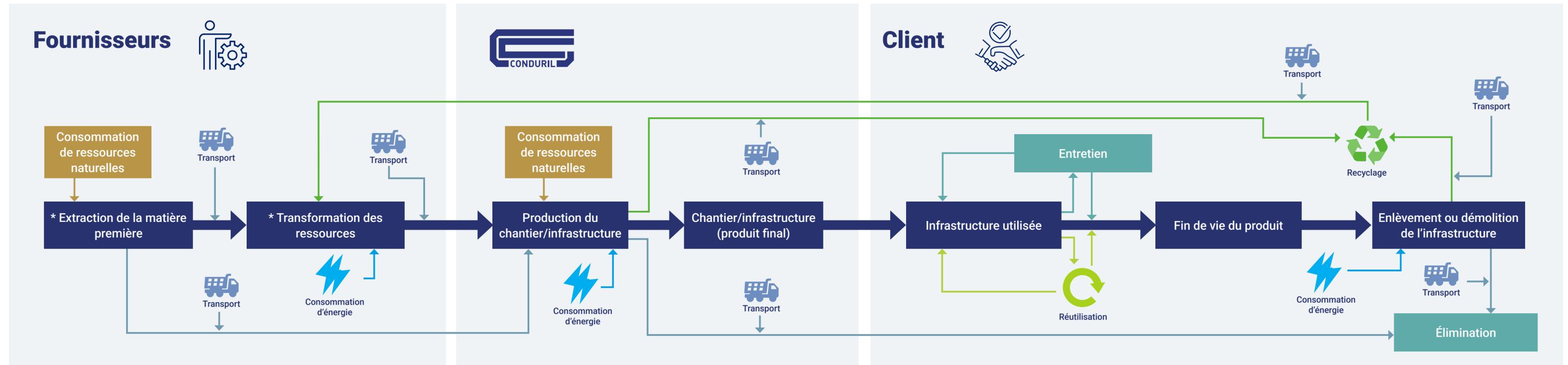
Tout au long du rapport, il existe des liens hypertextes qui garantissent une plus grande flexibilité et une transition facilitée entre les pages, ainsi qu'un accès à des informations externes, destinés à offrir au lecteur une meilleure expérience de lecture et de consultation.

Toute question concernant le Rapport Empreinte carbone doit être adressée à : [sustentabilidade@conduril.pt](mailto:sustentabilidade@conduril.pt).

## Validation du rapport

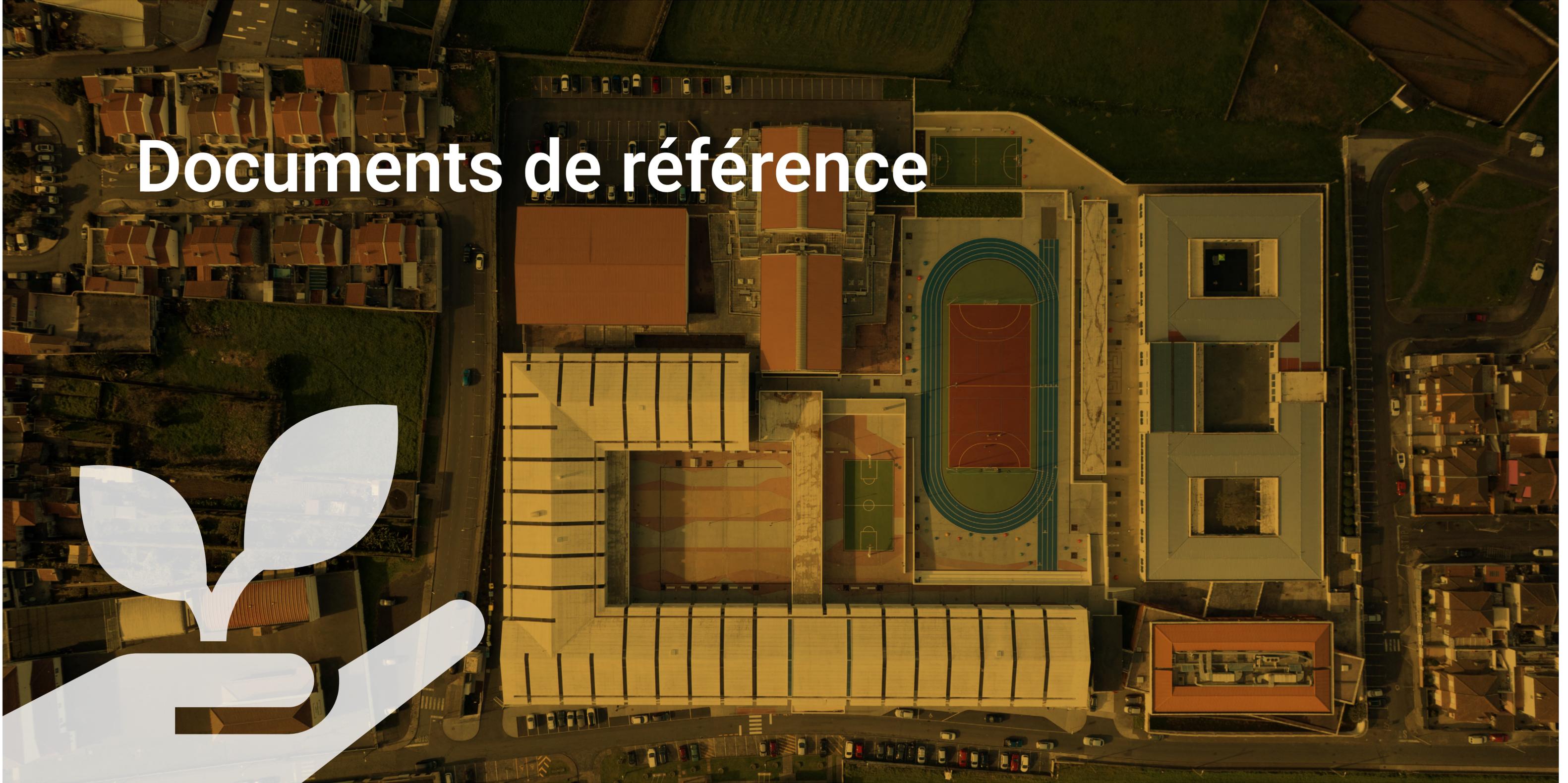
Le rapport n'a été soumis à aucune validation externe.

### Étapes du cycle de vie



\* Conduril peut également être responsable de cette étape.

# Documents de référence



APA – Rapport « Fator de Emissão da Eletricidade 2023 » (Facteur d'émission de l'électricité 2023)

Disponible sur [apambiente.pt/sites/default/files/\\_Clima/Inventarios/FE\\_GEE\\_Eletricidade\\_2024\\_final.pdf](https://apambiente.pt/sites/default/files/_Clima/Inventarios/FE_GEE_Eletricidade_2024_final.pdf)

APREN – Associação de Energias Renováveis (Association portugaise d'énergies renouvelables)

Disponible sur [www.apren.pt/pt/energias-renovaveis/outros](http://www.apren.pt/pt/energias-renovaveis/outros)

« Capacidade de sequestro de carbono das principais espécies florestais portuguesas » (Capacité de séquestration du carbone des principales espèces forestières portugaises)

Disponible sur [florestas.pt/saiba-mais/qual-a-capacidade-de-sequestro-de-carbono-das-especies-florestais/](http://florestas.pt/saiba-mais/qual-a-capacidade-de-sequestro-de-carbono-das-especies-florestais/)

DEFRA, 2024. « Government conversion factors for company reporting of greenhouse gas emissions. Greenhouse gas reporting: conversion factors 2024 » (Facteurs de conversion du Gouvernement du Royaume-Uni pour déclarer les émissions de gaz à effet de serre. Déclaration des gaz à effet de serre : facteurs de conversion 2024)

Disponible sur [www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2024](http://www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2024)

DGEG – Direção-Geral de Energia e Geologia (Direction générale de l'énergie et de la géologie au Portugal)

Disponible sur [www.dgeg.gov.pt/pt/estatistica/energia/balancos-energeticos/conversoes-energeticas/](http://www.dgeg.gov.pt/pt/estatistica/energia/balancos-energeticos/conversoes-energeticas/)

EDA – Fatores de emissão nos Açores (Facteurs d'émissions aux Açores)

Disponible sur [www.eda.pt/sustentabilidade/rotulagem-energetica](http://www.eda.pt/sustentabilidade/rotulagem-energetica)

Émissions évitées

Disponible sur [Scope 4: Comprendre les émissions évitées | D-Carbonize](#)

Eurostat – Data browser

Disponible sur [ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env\\_ac\\_ghgfp/default/table?lang=en](http://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/env_ac_ghgfp/default/table?lang=en)

GALP – Dever de informação sobre produtos comercializados (Obligation d'information sur les produits commercialisés)

Disponible sur [ERSE | Informação ao Consumidor | Galp Estrada | Portal Estrada](#)

Protocole des GES : norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise

Disponible sur [ghgprotocol.org/corporate-standard](http://ghgprotocol.org/corporate-standard)

« IGES List of Grid Emission Factors » (Listes des facteurs d'émission du réseau de l'IGES)

Disponible sur [www.iges.or.jp/en/pub/list-grid-emission-factor/en](http://www.iges.or.jp/en/pub/list-grid-emission-factor/en)

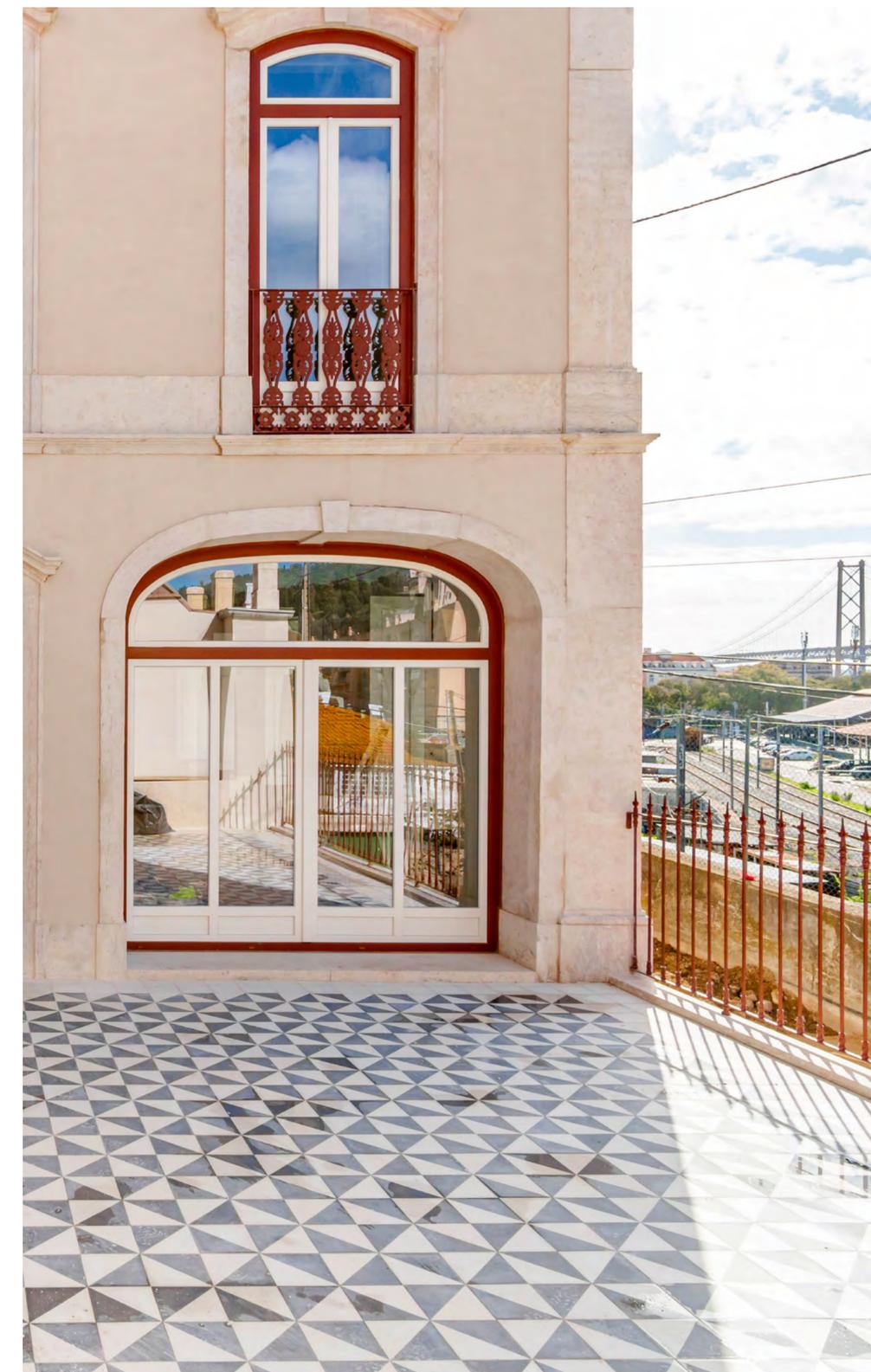
ISO 14064-1:2018 : Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre

« Relatório Anual – Resíduos Urbanos 2023 (Outubro 2024) » (Rapport annuel – Déchets urbains 2023 (octobre 2024))

Disponible sur [https://apambiente.pt/sites/default/files/\\_Residuos/Producao\\_Gest%C3%A3o\\_Residuos/Dados%20RU/2023/raru\\_2023.pdf](https://apambiente.pt/sites/default/files/_Residuos/Producao_Gest%C3%A3o_Residuos/Dados%20RU/2023/raru_2023.pdf)

Article « *The Impact of Bitumen Roofing Production Waste (BTw) on Physical Mechanical Properties of Concrete* » (L'impact des déchets de production des couvertures bitumineuses (BTw) sur les propriétés physiques et mécaniques du béton)

Disponible sur <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/1757-899X/603/2/022094/pdf>



# Inventaire et catégorisation des sources d'émission de GES



## Sources d'émission de GES

La méthodologie adoptée pour l'élaboration du rapport suit les directives établies par le protocole des gaz à effet de serre : norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (Protocole GES) ainsi que par la norme NP EN ISO 14064-1:2018 – « Gaz à effet de serre – Partie 1 : Spécifications et lignes directrices, au niveau des organismes, pour la quantification et la déclaration des émissions et des suppressions des gaz à effet de serre ».

Ces référentiels normatifs définissent les exigences techniques pour la conception et le développement d'inventaires des émissions de GES, en garantissant la standardisation méthodologique, la comparabilité des données et l'intégrité des résultats rapportés.

### Catégorisation des émissions et des sources d'émission respectives

Champ	Type d'émission	Catégorie (ISO 14064-1)	Catégorie (Protocole GES)	Sources d'émission
1	Émissions directes de GES	Catégorie 1	—	Consommation de combustibles fossiles liquides : véhicules et équipements : Gazole/Essence/Fioul Consommation de combustibles fossiles gazeux : véhicules et équipements : Butane/Propane/GPL/Gaz de soudage (acétylène) Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération
2	Émissions indirectes de GES	Catégorie 2	—	Électricité achetée au réseau
3	Autres émissions indirectes de GES	Catégorie 3	Catégorie 4 Transport et distribution en amont	Transport de matériaux par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les autres zones géographiques où Conduril opère
		Catégorie 3	Catégorie 6 Voyages d'affaires	Les déplacements aériens des employés travaillant hors du Portugal, y compris les voyages d'affaires, sont pris en compte
		Catégorie 4	Catégorie 1 Biens et services acquis	Extraction, production et transport des matières premières achetées, seules les plus pertinentes et représentatives ayant été prises en compte Prélèvement d'eau
		Catégorie 4	Catégorie 5 Déchets générés par les opérations	Transport et gestion des déchets générés Production d'eaux usées



## Exclusions

Compte tenu de la dimension et de la complexité inhérentes au champ d'application 3, il n'a pas encore été possible d'inclure la totalité des émissions indirectes de GES associées à l'activité de Conduril. À ce stade, les catégories ayant le plus d'importance et d'impact sur le profil d'émissions de Conduril ont été priorisées.

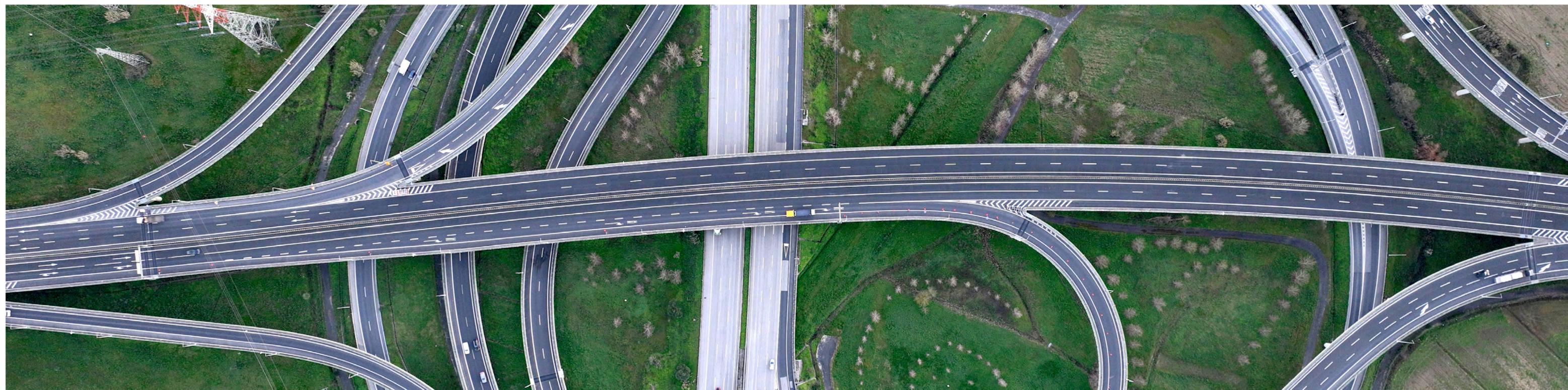
Avec la consolidation progressive et la maturation du processus de quantification de l'empreinte carbone, Conduril prévoit l'intégration progressive des autres catégories du champ d'application 3 afin d'atteindre un calcul de plus en plus exhaustif et représentatif des émissions indirectes découlant de son activité.

### Champ d'application 3 – Émissions indirectes de GES – Catégories non incluses dans l'inventaire de 2024

- Catégorie 2 – biens d'équipement – extraction, production et transport de biens d'équipement achetés ou acquis par Conduril
- Catégorie 3 – activités liées aux combustibles et à l'énergie utilisés dans les champs d'application 1 et 2
- Catégorie 7 – les déplacements domicile-travail des employés effectués par des moyens de transport personnels  
Il convient de souligner que la majorité des employés utilise des véhicules de Conduril pour se rendre sur les différents chantiers, les émissions de GES correspondantes étant déjà comptabilisées dans le champ d'application 1. Le nombre de travailleurs ayant recours à des moyens de transport personnels pour se rendre sur les sites fixes est relativement faible par rapport au total, et, en règle générale, ils parcourent de courtes distances, ce qui rend l'impact de ces déplacements peu significatif.

### Champ d'application 3 – Émissions indirectes de GES – Catégories non applicables à l'activité de Conduril et non prises en compte dans l'inventaire de 2024

- Catégorie 8 – Actifs loués en amont
- Catégorie 9 – Transport et distribution en aval
- Catégorie 10 – Transformation de produits vendus
- Catégorie 11 – Utilisation de produits vendus
- Catégorie 12 – Traitement des produits en fin de vie
- Catégorie 13 – Actifs loués en aval
- Catégorie 14 – Franchisés
- Catégorie 15 – Investissements



# Méthodologie



## Méthodologie

Le processus de quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) des champs d'application 1 et 2 a débuté en 2022, lors de la publication du premier rapport de durabilité du groupe Conduril, conformément aux exigences des normes universelles de la GRI (*Global Reporting Initiative*), version 2021. En 2023, le calcul et le rapport des émissions du champ d'application 3 ont été intégrés pour la première fois, sur la base de l'identification des catégories les plus pertinentes au regard du profil opérationnel de Conduril.

En 2024, Conduril a poursuivi le travail amorcé les années précédentes, renforçant la solidité et la fiabilité des données grâce à une évolution méthodologique et à l'adoption d'une plateforme numérique dédiée à la collecte d'informations et à la surveillance des émissions de GES dans les différentes entreprises du groupe, réparties sur les diverses zones géographiques où celui-ci opère.

De plus, des mécanismes de contrôle interne renforcés ont été mis en place, intégrés aux systèmes de gestion de la Qualité, de l'Environnement et de la Sécurité, jugés essentiels pour garantir la qualité, l'intégrité et la fiabilité des informations rapportées.

## Année de référence

À la suite de l'exercice de collecte, d'analyse et de quantification des émissions de GES, l'année 2022 a été définie comme année de référence.



## Collecte de données

Le Groupe de durabilité de Conduril joue un rôle central dans la coordination du processus de collecte des données, en assurant l'uniformité méthodologique et la transversalité des procédures adoptées dans toutes les entreprises du groupe, quelle que soit leur localisation géographique. Ce processus s'est révélé fondamental pour encourager l'implication des employés et renforcer la sensibilisation interne quant à l'importance stratégique de la quantification de l'empreinte carbone.

La fiabilité et la précision des données utilisées pour la quantification des émissions de GES ont été renforcées par leur intégration aux systèmes de gestion mis en place, notamment, les systèmes de Qualité (ISO 9001), d'Environnement (ISO 14001) et de Santé et sécurité au travail (ISO 45001). Même dans les opérations situées dans des zones géographiques où la certification formelle n'est pas mise en place – comme la Zambie, le Malawi ou le Gabon – des systèmes documentaires équivalents ont été adoptés afin de garantir l'application cohérente de méthodologies alignées sur les pratiques de gestion du groupe Conduril.

Afin de garantir l'exactitude des valeurs rapportées et la cohérence méthodologique des calculs, plusieurs mécanismes de contrôle et de validation de données ont été mis en place :

- Analyse et croisement de données internes, en comparant les résultats provenant de différentes sources afin d'évaluer leur fiabilité et leur cohérence
- Utilisation de données issues des systèmes de gestion internes, notamment les systèmes financiers, ainsi que des rapports soumis à des entités externes (exemple : APA), assurant la cohérence entre la quantification des émissions et les autres outils de reporting et de gestion
- Utilisation préférentielle de données primaires, en privilégiant les consommations réelles par rapport aux estimations ou aux valeurs indirectes
- Application de facteurs d'émission spécifiques à chaque contexte, en s'appuyant exclusivement sur des sources officielles et spécialisées, adaptées à la réalité de chaque pays en analyse
- Comparaison et vérification des facteurs d'émission, à travers l'analyse de différentes sources de référence

## Procédures et hypothèses

Pour chaque champ et catégorie d'émissions, une évaluation qualitative a été réalisée, garantissant la cohérence et la précision des résultats présentés. L'approche adoptée a permis d'uniformiser les critères de collecte, de traitement et de calcul des émissions dans toutes les zones géographiques où le groupe Conduril exerce ses activités, assurant ainsi la fiabilité, la pertinence et la représentativité des données obtenues.



### Champ d'application 1

- Consommation de combustibles fossiles liquides : quantités enregistrées par type de combustible, obtenues à travers le logiciel Primavera et les factures des fournisseurs
- Consommation de combustibles fossiles gazeux (butane, propane, GPL et gaz de soudure) : enregistrement des achats pour chaque type de gaz
- Consommation de gaz de refroidissement :
  - › Parc automobile : enregistrement des achats de gaz, en supposant que les fuites sont proportionnelles aux volumes rechargés
  - › Systèmes de réfrigération industrielle : données déclarées dans la déclaration annuelle à l'APA, conformément à l'article 5 du Décret-loi n° 145/2017, du 30 novembre (applicable aux équipements contenant plus de 5 tonnes de CO<sub>2</sub>e)
  - › Systèmes de réfrigération des installations sociales : enregistrement des achats de gaz, en supposant également que les fuites sont proportionnelles aux volumes rechargés

### Champ d'application 2

- Consommation d'électricité : registre des consommations d'électricité sur les chantiers et dans les installations fixes et factures du fournisseur
- Électricité produite par le système d'autoconsommation : production enregistrée par les systèmes photovoltaïques
- Facteurs d'émission adoptés : compte tenu de la dispersion géographique des points de consommation, une approche basée sur la localisation a été utilisée, appliquant les facteurs d'émission définis par les autorités nationales (APA pour le Portugal continental et les Açores ; IGES pour les autres zones géographiques)

### Champ d'application 3

- Biens et services acquis : le calcul a été effectué sur la base de la quantité de matières achetées (en tonnes) et de la distance parcourue (en kilomètres) entre le lieu d'achat et le lieu d'utilisation/application. Pour refléter la diversité des produits de construction, cinq typologies représentatives de l'activité de Conduril ont été considérées : béton, acier, ciment, agrégats et mélanges bitumineux
- Prélèvement d'eau dans chaque zone géographique, incluant les sources superficielles, souterraines et l'approvisionnement par des tiers
- Transport et distribution en amont : déterminés sur la base de la distance parcourue (en kilomètres), du type de transport utilisé (maritime et aérien) et du poids de la charge transportée (en tonnes)
- Déchets générés par les opérations : calcul effectué sur la base de la quantité annuelle de déchets produits (en tonnes), par type (code LED) et selon l'opération de traitement correspondante. Seuls les transports effectués par des tiers ont été pris en compte, tandis que les transports effectués par des moyens propres sont inclus dans le champ d'application 1
- Voyages d'affaires : calcul effectué sur la base du nombre total d'employés travaillant à l'étranger, en supposant que chaque employé effectue, en moyenne, deux voyages annuels au Portugal. Les voyages d'affaires internationaux effectués par l'Administration sont également pris en compte
- Production d'eaux usées : volume total rejeté, en tenant compte des différentes formes de traitement et de la destination finale (en surface, souterrain et traitement par des tiers)

# Calcul de l'empreinte carbone : année 2024



## Calcul de l'empreinte carbone : année 2024

La quantification des émissions de GES pour l'année 2024 revêt une importance particulière pour évaluer l'évolution temporelle des émissions de Conduril. Cette analyse permet de suivre avec plus de précision les impacts environnementaux découlant des activités du groupe, ainsi que d'évaluer l'efficacité des mesures de mitigation mises en œuvre, en contribuant à l'amélioration continue de la stratégie de décarbonation et à l'alignement avec les engagements pris en matière de durabilité.

### Émissions du champ 1 (t CO<sub>2</sub>e)

			2022	2023	2024
Angola	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	6 994,87	5 276,44	7 365,54
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	28,82
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	582,1
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	(i)
<b>Sous-total</b>			<b>6 995</b>	<b>5 276</b>	<b>7 977</b>
Gabon	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	1 398,60	1 059,23	731,91
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	1,09
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	(i)
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	(i)
<b>Sous-total</b>			<b>1 399</b>	<b>1 059</b>	<b>733</b>
Malawi	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	2 341,63	754,85	206,41
		Essence	2,93	66,61	8,05
		Fioul	0,00	215,24	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	0,08
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	210,32
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,91
<b>Sous-total</b>			<b>2 345</b>	<b>1 037</b>	<b>426</b>

(i) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

(ii) Inclut uniquement le gaz propane



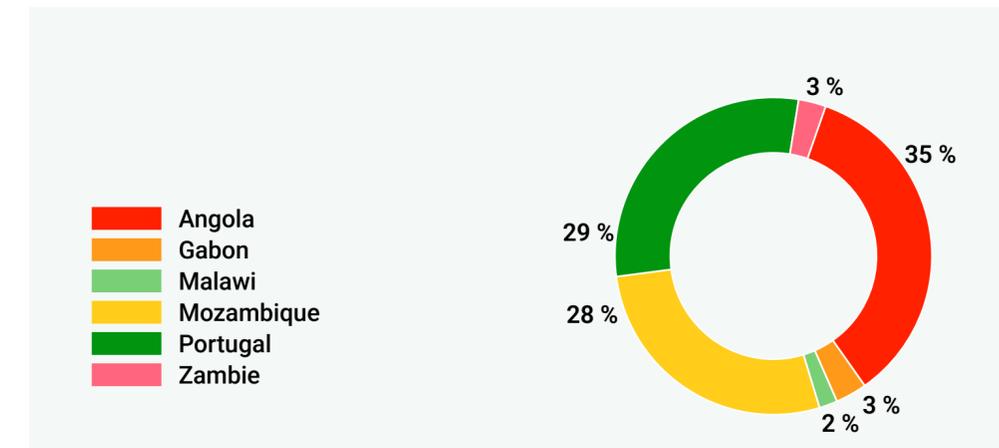
## Émissions du champ 1 (t CO<sub>2</sub>e)

			2022	2023	2024
Mozambique	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	1 494,48	2 356,07	6 249,40
		Essence	0,00	59,82	65,34
		Fioul	0,00	9,87	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	4,10
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	(i)
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	(i)
<b>Sous-total</b>			<b>1 494</b>	<b>2 426</b>	<b>6 319</b>
Portugal	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	15 148,86	11 674,29	6 561,60
		Essence	140,52	235,44	173,71
		Fioul	0,00	0,00	0,00
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		3,38 (ii)	(i)	3,20
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		592,93	(i)	35,76
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	0,42
<b>Sous-total</b>			<b>15 886</b>	<b>11 967</b>	<b>6 775</b>
Zambie	Consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements	Gazole	630,62	1 848,91	635,09
		Essence	0,00	0,00	0,00
		Fioul	0,00	0,00	3,52
	Gaz combustibles (butane, propane, GPL)		(i)	(i)	(i)
	Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération		(i)	(i)	(i)
	Autres gaz (soudage)		(i)	(i)	(i)
<b>Sous-total</b>			<b>631</b>	<b>1 849</b>	<b>639</b>
<b>Total</b>			<b>28 749</b>	<b>23 614</b>	<b>22 867</b>

(i) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

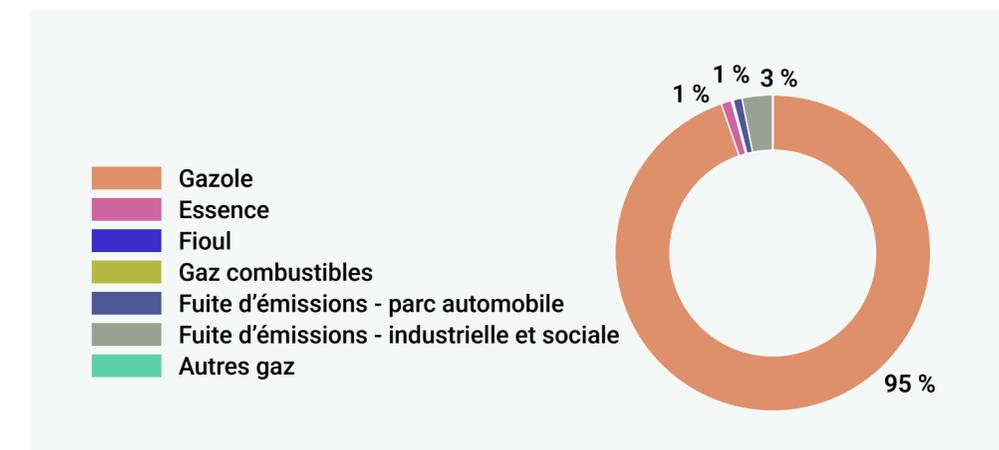
(ii) Inclut uniquement le gaz propane

## Émissions du champ 1 par zone géographique – 2024



En 2024, environ 35 % des émissions de GES, champ d'application 1, ont été enregistrées en Angola, suivi du Portugal, avec 30 % et du Mozambique, avec 28 %. Les autres zones géographiques – Gabon, Malawi et Zambie – ont contribué ensemble à seulement 8 % du total des émissions de ce champ.

## Émissions du champ 1 par type de combustible – 2024



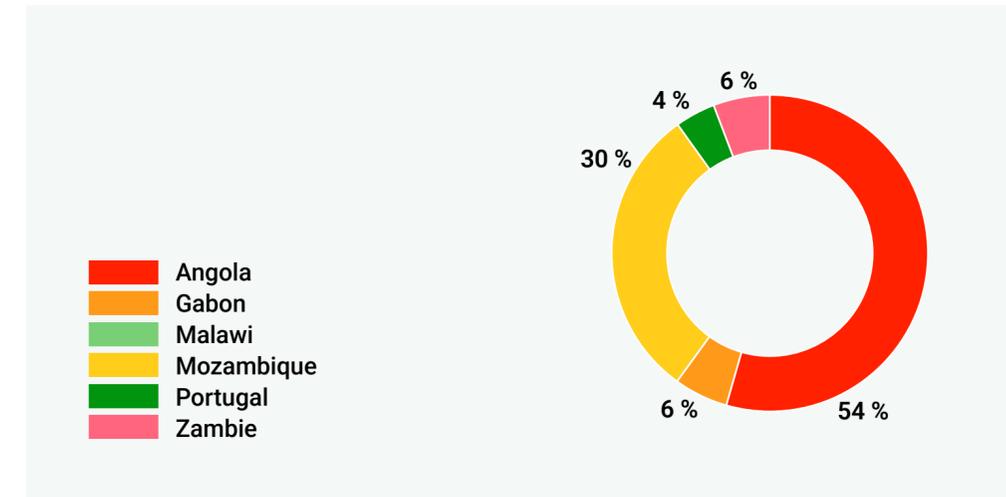
À l'instar de ce qui a été observé lors des exercices précédents, en 2024, les émissions de GES, champ d'application 1, continuent d'être majoritairement attribuées à la consommation de gazole, représentant environ 95 % du total de ce champ. Malgré cette prédominance, une légère diminution a été constatée par rapport à 2023, où cette source représentait environ 97 % des émissions.

## Émissions du champ 2 (t CO<sub>2</sub>e)

Émissions indirectes de GES liées à l'importation d'énergie (basée sur la localisation)	2022	2023	2024
Angola	733	705	807
Gabon	59	56	82
Malawi	87	104	0
Mozambique	233	228	447
Portugal	970	541	61
Zambie	(i)	75	86
<b>Total</b>	<b>2 082</b>	<b>1 709</b>	<b>1 483</b>

(\*) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

## Émissions du champ 2 par zone géographique – 2024



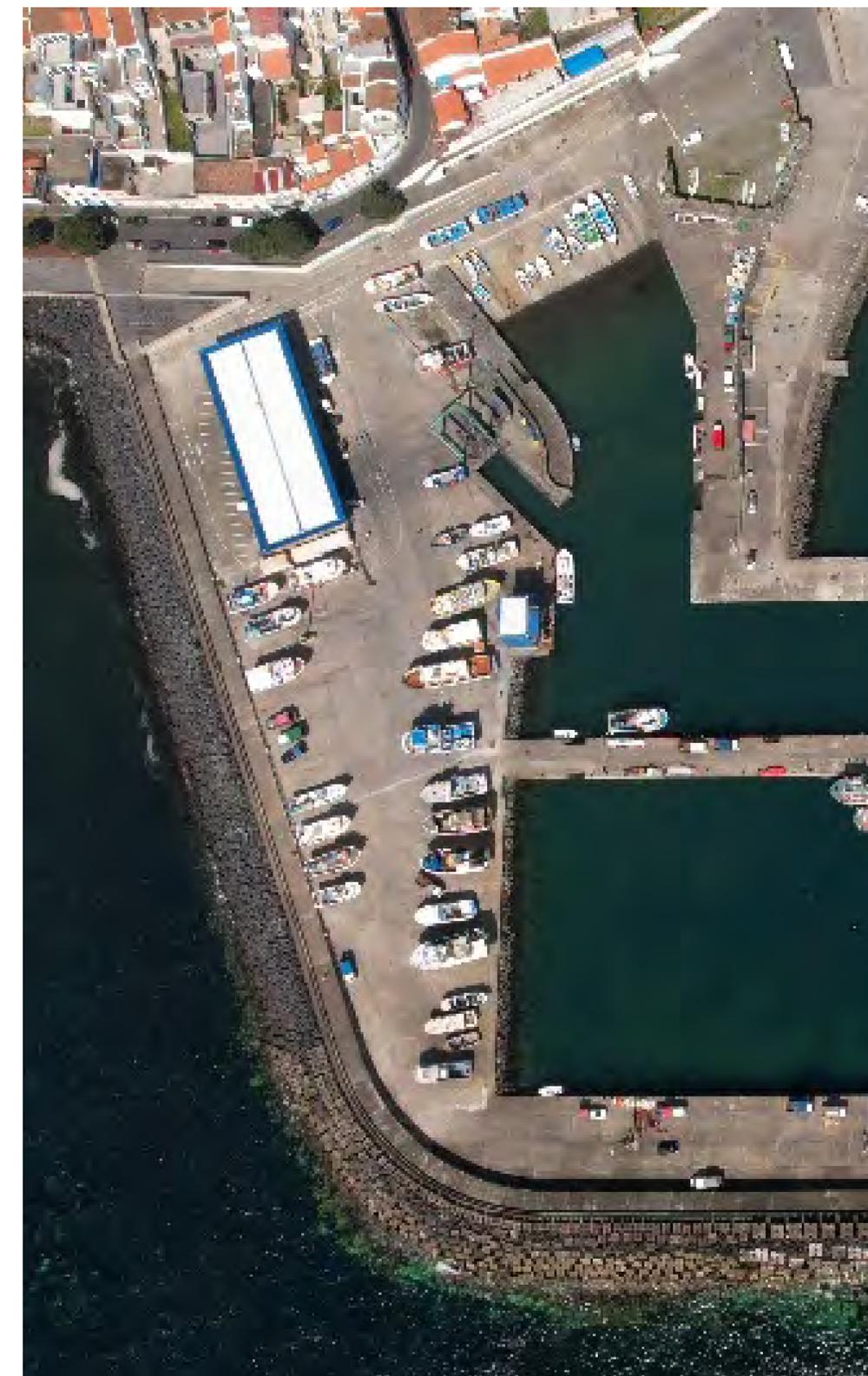
## Émissions du champ 3 (t CO<sub>2</sub>e)

	Angola	Gabon	Malawi	Mozambique	Portugal	Zambie	Total
<b>Catégorie 1 – Acquisition de biens et services</b>	–	–	–	–	–	–	–
Acier	525,93	236,45	0,00	940,62	1 673,45	16,32	3 392,77
Agrégats	327,51	19,30	0,00	12,30	629,44	31,95	1 020,50
Béton	322,75	245,65	3,74	123,70	4 014,19	5,99	4 716,01
Ciment	23,74	0,00	118,55	541,30	950,60	3,60	1 637,79
Mélanges bitumineux	5,10	4,20	0,00	11,46	161,50	0,22	182,48
Prélèvement d'eau	8,41	0,73	0,19	50,66	3,28	0,06	63,33
<b>Sous-total</b>	<b>1 213</b>	<b>506</b>	<b>122</b>	<b>1 680</b>	<b>7 432</b>	<b>58</b>	<b>11 013</b>
<b>Catégorie 1 – Acquisition de biens et services – transport (ii)</b>	–	–	–	–	–	–	–
Acier	19,00	0,00	0,00	90,60	49,43	0,15	159,18
Agrégats	2,32	0,00	0,00	59,30	412,25	0,50	474,37
Béton	5,27	0,00	0,14	3,86	57,20	0,00	66,47
Ciment	0,00	0,00	9,87	744,60	5,97	0,01	760,45
Mélanges bitumineux	3,02	0,00	0,00	108,00	0,00	0,00	111,02
<b>Sous-total</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>1 006</b>	<b>525</b>	<b>1</b>	<b>1 571</b>
<b>Catégorie 1 – Total</b>	<b>1 243</b>	<b>506</b>	<b>132</b>	<b>2 686</b>	<b>7 957</b>	<b>589</b>	<b>12 584</b>
<b>Catégorie 4 – Transport de marchandises Europe–Afrique</b>	–	–	–	–	–	–	–
Transport aérien	25,81	8,85	12,92	61,42	–	0,51	109,50
Transport maritime	90,50	49,76	0,00	4,43	–	5,44 (iii)	150,13
<b>Sous-total</b>	<b>116</b>	<b>59</b>	<b>13</b>	<b>66</b>	<b>–</b>	<b>6</b>	<b>260</b>
Catégorie 5 – Gestion des déchets – Traitement	77,09	0,00	0	0,07	10,67	0	87,77
Catégorie 5 – Gestion des déchets – Transport	1,31	0,00	0	0	78,78	(i)	80,09
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	9,16	0,02	0,03	55,33	2,19	(i)	66,73
<b>Catégorie 5 – Total</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>235</b>
<b>Catégorie 6 – Voyages d'affaires</b>	<b>37</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>80</b>
<b>Total du champ 3</b>	<b>1 536</b>	<b>569</b>	<b>154</b>	<b>2 791</b>	<b>8 010</b>	<b>67</b>	<b>13 158</b>

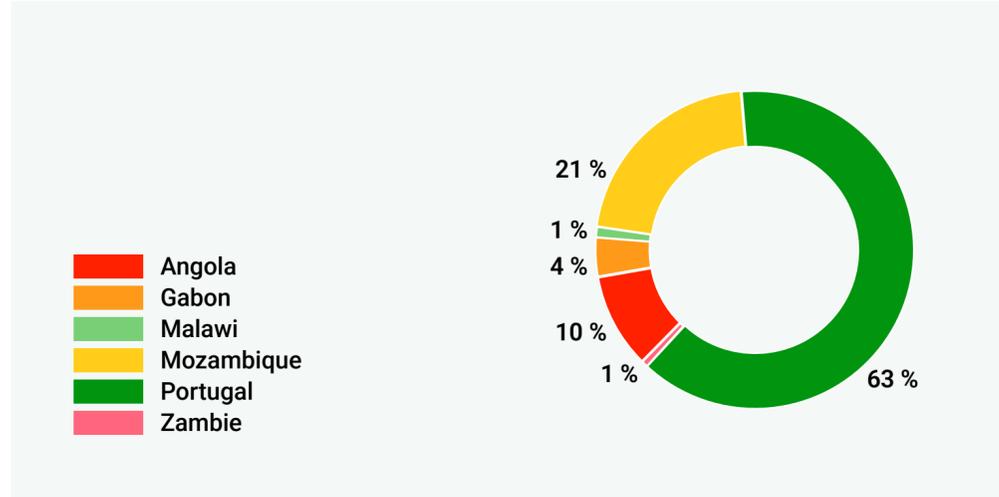
(i) Il n'a pas été possible de compiler des données représentatives

(ii) Inclut uniquement le transport de matériaux par des entités externes entre les mois de septembre et décembre

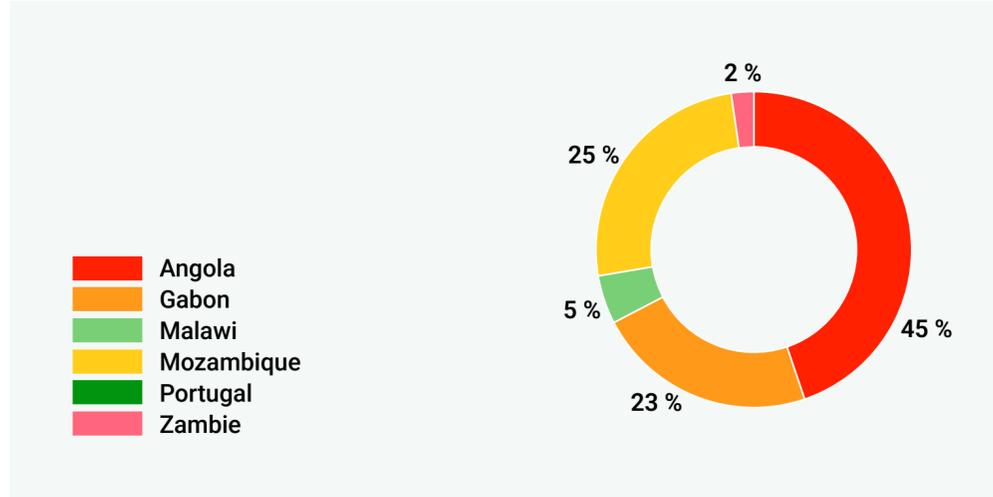
(iii) Inclut le transport routier entre le port maritime de Maputo et Lusaka



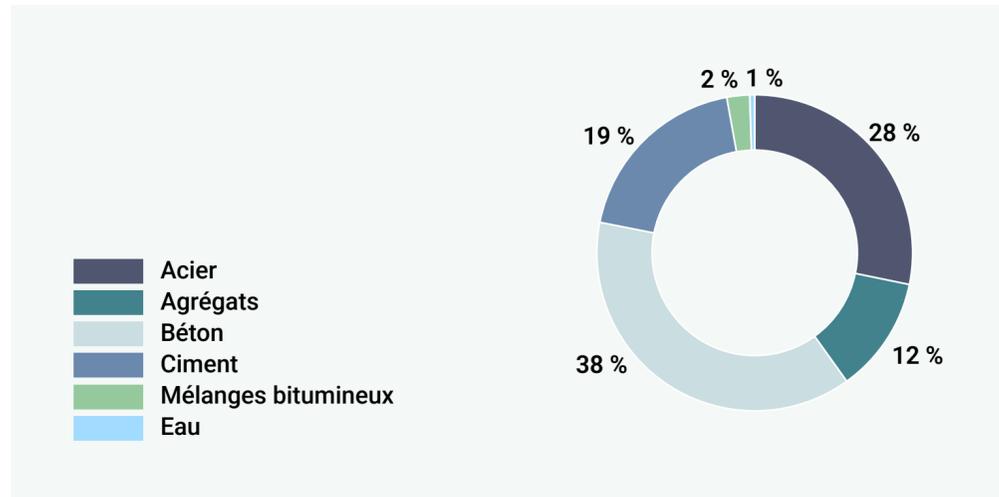
Émissions du champ 3 – catégorie 1 par zone géographique – 2024



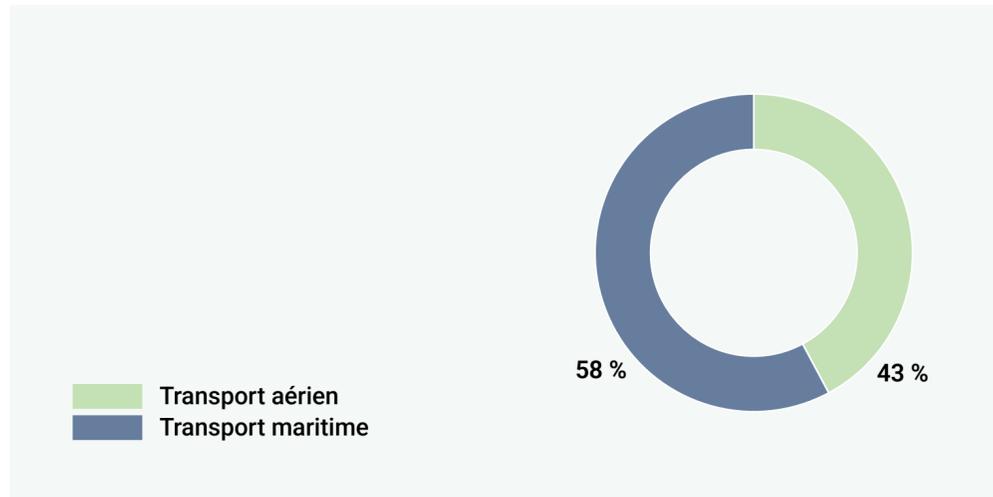
Émissions du champ 3 – catégorie 4 par zone géographique – 2024



Émissions du champ 3 – catégorie 1 par type de matière – 2024

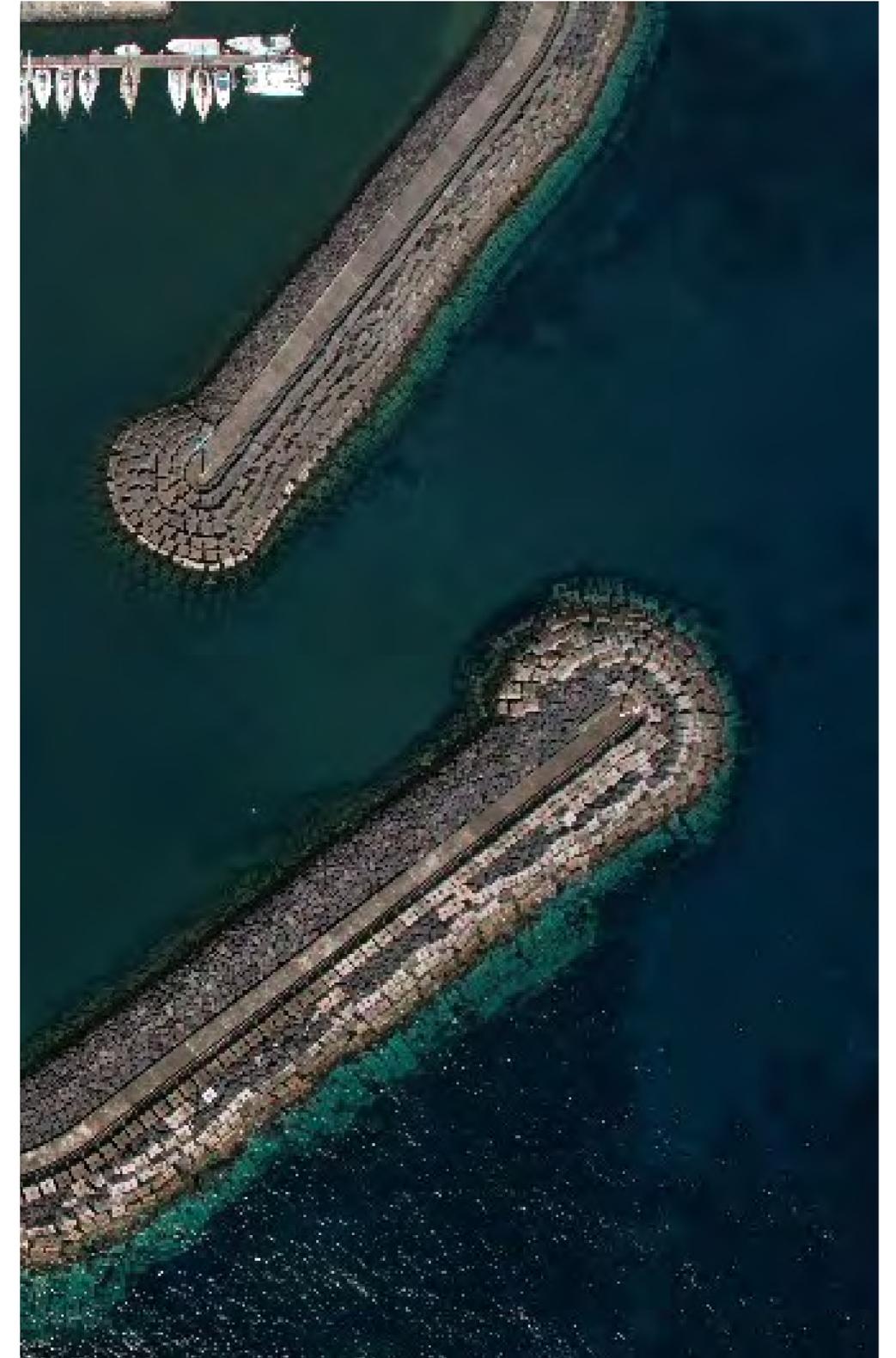


Émissions du champ 3 – catégorie 4 par type de transport – 2024

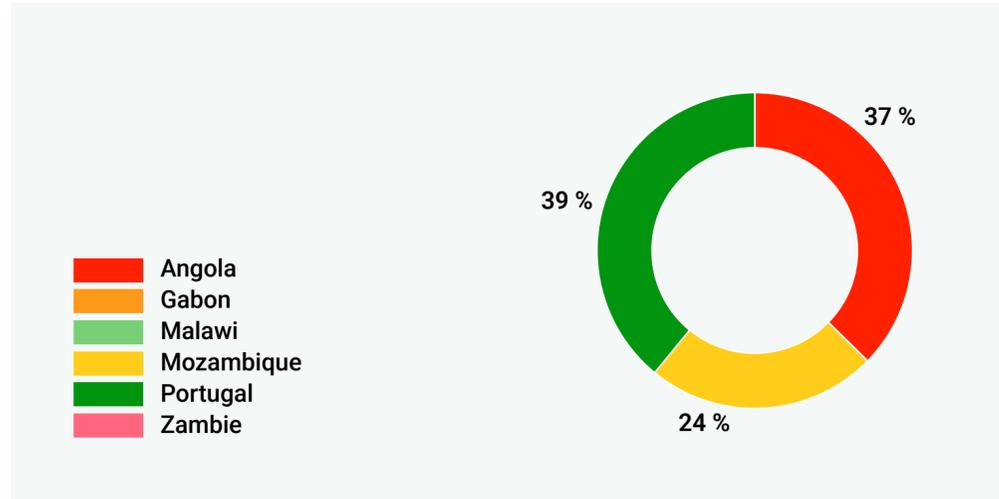


Dans la catégorie 1 – Biens et services acquis, environ 63 % des émissions de GES proviennent d'activités menées au Portugal. Nous mettons en avant l'acquisition de béton et d'acier, qui représentent environ 66 % du total des émissions de cette catégorie, ce qui souligne le poids significatif de ces matériaux dans les émissions de Conduril.

Dans la catégorie 4 – Transport et distribution en amont, environ 58 % des émissions de GES proviennent du transport maritime de matériaux entre le Portugal et les différentes régions où le groupe Conduril opère. On souligne en particulier, le transport de marchandises à destination de l'Angola, qui représente la part la plus importante des émissions dans cette catégorie.



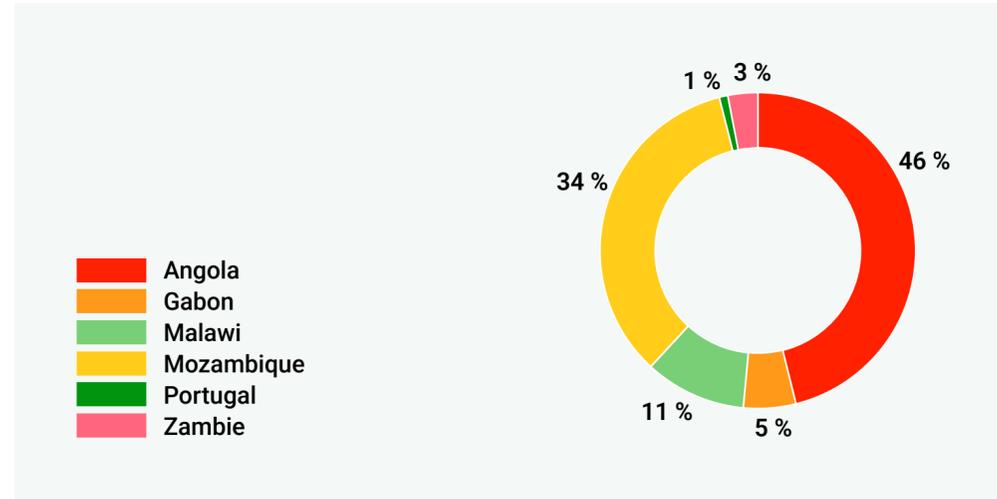
Émissions du champ 3 – catégorie 5 – 2024



Le Portugal et l'Angola représentent à eux deux environ 76 % du total des émissions de la catégorie 5, suivis du Mozambique. L'Angola et le Mozambique sont encore à un stade précoce de développement d'infrastructures qui répondent aux exigences actuelles en matière de gestion des déchets. Dans les autres zones géographiques – Gabon, Malawi et Zambie –, le processus de collecte et de systématisation des informations est encore en phase de consolidation, étant nécessaire de renforcer les mécanismes du rapport afin d'assurer la cohérence, la comparabilité et la qualité des données rapportées.

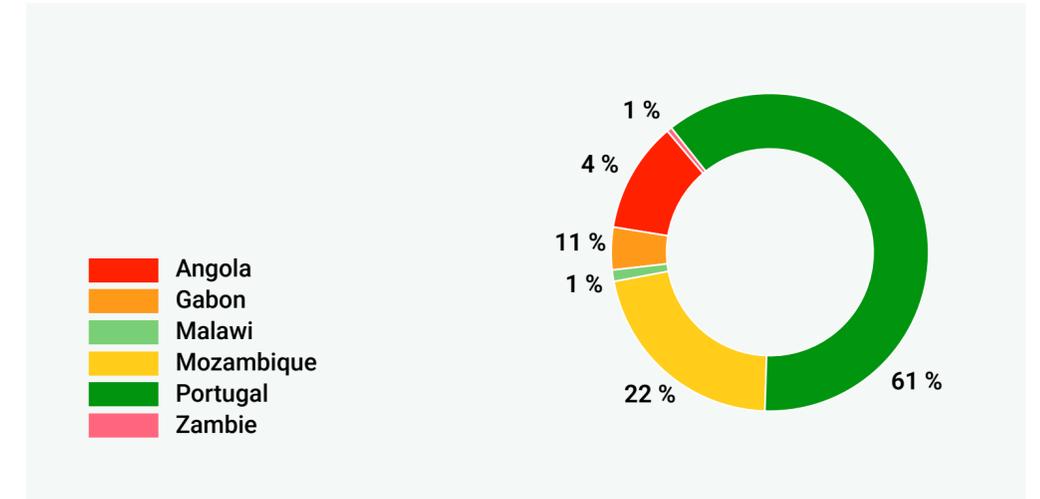
En ce qui concerne la distribution des émissions dans la catégorie 5, on estime que 37 % proviennent des opérations de traitement des déchets, tandis que 34 % résultent de leur transport. La production d'eaux usées contribue aux 28 % restants des émissions de cette catégorie.

Émissions du champ 3 – catégorie 6 par zone géographique – 2024

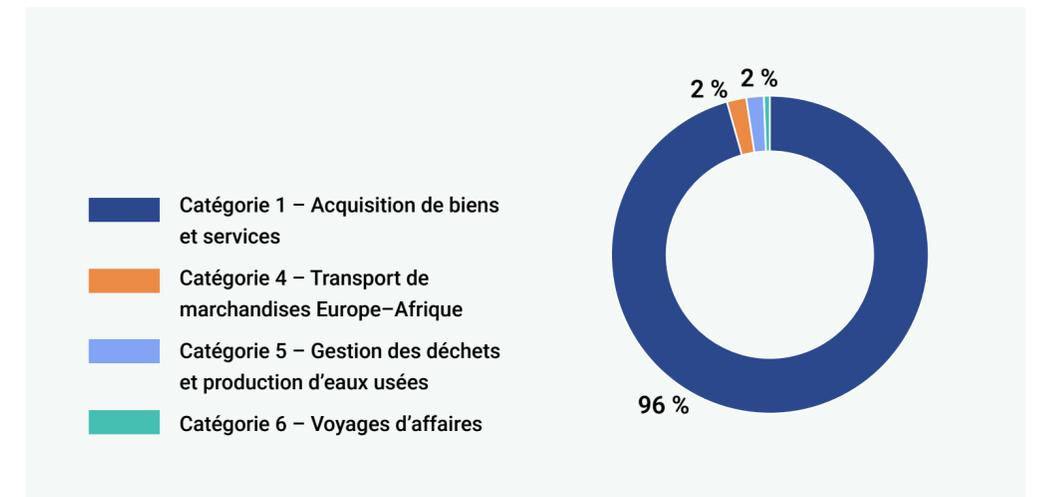


Dans la catégorie 6 – Voyages d'affaires, 46 % des émissions se produisent lors des déplacements des travailleurs vers et depuis l'Angola, la zone géographique la plus représentée parmi les travailleurs déplacés, suivie du Mozambique.

Émissions du champ 3 par zone géographique – 2024



Émissions du champ 3 par catégorie – 2024



En 2024, la répartition des émissions entre les différentes catégories du champ 3 reste similaire à celle observée l'année précédente, avec une prédominance continue de la catégorie 1 – Biens et services acquis.

## Émissions du champ 3 – Évolution 2022 – 2024

Géographie	Catégorie (Protocole GES)	2022	2023	2024
Angola	Catégorie 1 – Biens et services acquis	3 586	9 901	1 243
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	68	65	116
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	4	88
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	152	142	37
	<b>Sous-total</b>	<b>3 805</b>	<b>10 112</b>	<b>1 484</b>
Gabon	Catégorie 1 – Biens et services acquis	850	5 593	506
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	34	85	59
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	–
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	21	22	4
	<b>Sous-total</b>	<b>905</b>	<b>5 700</b>	<b>569</b>
Malawi	Catégorie 1 – Biens et services acquis	6 640	45 479	132
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	20	73	13
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	–
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	19	20	8
	<b>Sous-total</b>	<b>6 679</b>	<b>45 572</b>	<b>154</b>
Mozambique	Catégorie 1 – Biens et services acquis	1 630	9 187	2 686
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	47	49	66
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	12	55
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	99	109	27
	<b>Sous-total</b>	<b>1 775</b>	<b>9 357</b>	<b>2 835</b>
Portugal	Catégorie 1 – Biens et services acquis	75 810	15 825	7 957
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	–	–	–
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	177	143	92
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	–	–	1
	<b>Sous-total</b>	<b>75 987</b>	<b>15 968</b>	<b>8 050</b>
Zambie	Catégorie 1 – Biens et services acquis	528	11 114	59
	Catégorie 4 – Transport et distribution en amont	0	35	6
	Catégorie 5 – Déchets et eaux usées générés par les opérations	–	–	–
	Catégorie 6 – Voyages d'affaires	11	12	2
	<b>Sous-total</b>	<b>539</b>	<b>11 161</b>	<b>67</b>
<b>Total du champ 3</b>		<b>89 689</b>	<b>97 870</b>	<b>13 158</b>



## Émissions réduites et retenues

Dans le cadre de son engagement à réduire son empreinte carbone, Conduril a mis en œuvre en 2024 des mesures visant à minimiser ses émissions de GES.

- Remplacement progressif des véhicules fonctionnant aux carburants fossiles par des véhicules électriques. Au cours de l'année 2024, le parc de véhicules légers a été renforcé par l'acquisition de deux véhicules électriques et de 18 hybrides. Compte tenu de la nature des travaux de Conduril et de la dispersion géographique des chantiers, il n'a pas encore été possible d'opter pour une solution totalement électrique.
- Pour la location de véhicules, la priorité a été donnée aux véhicules fonctionnant à l'essence plutôt qu'au gazole.
- Mise en place de deux « applications » visant à encourager le partage de véhicules :
  - › PT - Rota Solidária : utilisée principalement pour partager des informations sur les besoins de déplacements et les livraisons entre chantiers. Cette mesure permet d'optimiser les trajets, réduisant ainsi le nombre de déplacements et le recours aux entreprises de transport de marchandises.
  - › Boleias Conduril : application en phase expérimentale, visant à optimiser les déplacements des employés, en favorisant et motivant le covoiturage de véhicules légers.
- Production d'énergie électrique par panneaux solaires photovoltaïques, dans deux installations fixes au Portugal.

Les espaces forestiers sont d'importants puits de carbone, dans la mesure où ils captent plus de carbone de l'atmosphère qu'ils n'en rejettent. Compte tenu de leur importance, en mars 2023, le Parlement et le Conseil européens ont approuvé de nouvelles règles régissant l'utilisation des sols, le changement d'affectation des sols et le secteur forestier, visant à augmenter les puits de carbone de l'Union européenne de 15 % d'ici 2030.

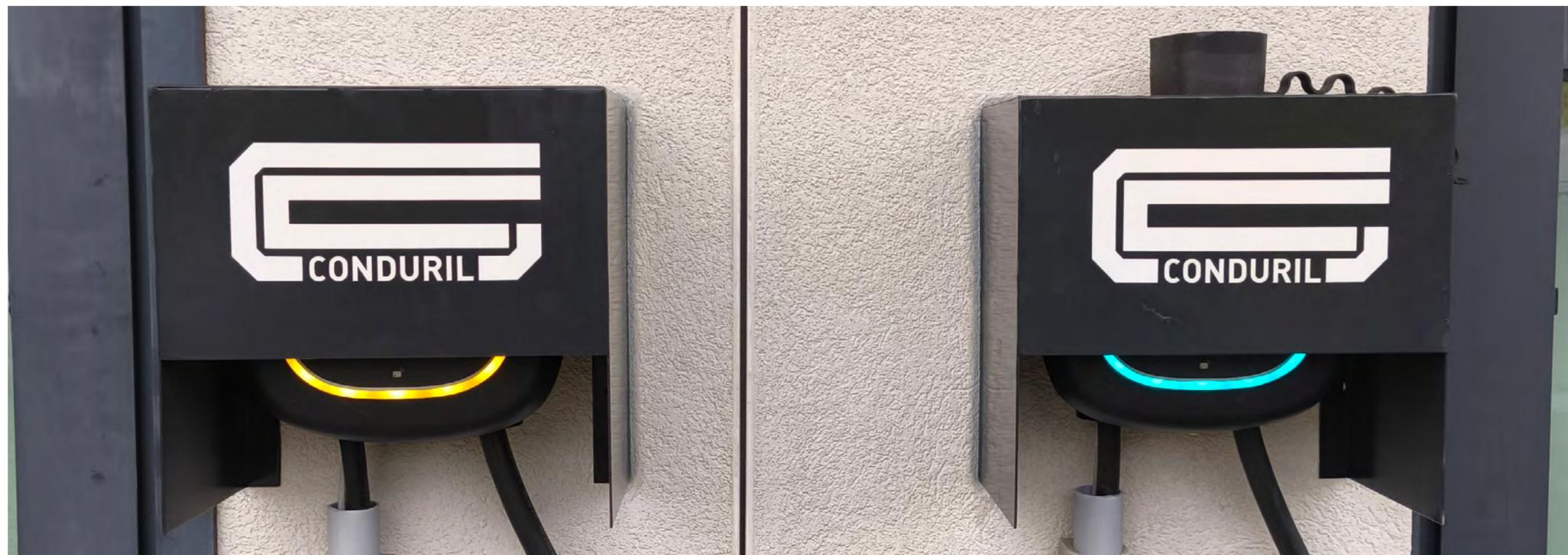
Au Portugal, Conduril possède des terrains à vocation forestière, couvrant une superficie d'environ 234 480 m<sup>2</sup> occupée par des eucalyptus, des oliviers, des vignes, des broussailles, des cultures arables et des chênes-lièges.

## Émissions réduites et retenues (t CO<sub>2</sub>e)

	Angola	Gabon	Malawi	Mozambique	Portugal	Zambie	Total
<b>Émissions réduites</b>	–	–	–	–	94	–	<b>94</b>
Énergie solaire électrique : autoconsommation	(i)	(i)	(i)	(i)	3,2	(i)	<b>3,2</b>
Utilisation de voitures électriques et hybrides (remplaçant l'usage du gazole par de l'énergie électrique)	(i)	(i)	(i)	(i)	42,5	(i)	<b>42,5</b>
Utilisation de voitures à essence plutôt qu'à des voitures gazole	(i)	(i)	(i)	(i)	48,3	(i)	<b>48,3</b>
<b>Émissions retenues</b>	–	–	–	–	395	–	<b>395</b>
Retenues dans les espaces forestiers	(i)	(i)	(i)	(i)	395	(i)	<b>395</b>

(i) Non applicable

Aucune émission évitée n'a été identifiée, cependant, il est souligné que l'excédent d'énergie électrique produite par les panneaux photovoltaïques est injecté dans le réseau électrique national, contribuant indirectement à la diminution des émissions de GES en dehors de l'organisation.



## Émissions totales 2024

Empreinte carbone	Émissions (t CO <sub>2</sub> e)
<b>Champ 1 – Émissions directes de GES : consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements</b>	<b>22 867</b>
<b>Champ 2 – Émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau</b>	<b>1 483</b>
<b>Émissions (champs 1 + 2)</b>	<b>24 350</b>
<b>Champ 3 – Autres émissions indirectes de GES</b>	<b>13 158</b>
Catégorie 1 – Biens et services acquis : extraction, production et transport des matières premières achetées, seules les plus pertinentes ayant été prises en compte	12 521
Catégorie 1 – Prélèvement d'eau	63
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : transport de matières par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les chantiers situés sur le continent africain	260
Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations : transport et gestion des déchets générés, uniquement pour les installations situées au Portugal	168
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	67
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	80
<b>Émissions totales (champs 1 + 2 + 3)</b>	<b>37 509</b>
<b>Émissions retenues</b>	<b>395</b>
<b>Émissions totales</b>	<b>37 114</b>



## Émissions totales et représentativité de l'année 2024 vs. année de référence 2022

Empreinte carbone	2024		2022	
	Émissions (t CO <sub>2</sub> e)	Représentativité (%)	Émissions (t CO <sub>2</sub> e)	Représentativité (%)
<b>Champ 1 – Émissions directes de GES : consommation de combustibles fossiles : véhicules et équipements</b>	<b>22 867</b>	<b>93,9 %</b>	<b>28 749</b>	<b>93,2 %</b>
Gazole	21 749,95	89,3 %	28 009,06	90,8 %
Essence	247,09	1,0 %	238,37	0,8 %
Fioul	3,52	0,0 %	0,00	0,0 %
Gaz combustibles (propane, butane, GPL, autres)	38,62	0,2 %	3,38 (i)	0,0 %
Fuite d'émissions non intentionnelles des systèmes de réfrigération (installations fixes et chantiers)	828,22	3,4 %	592,93	1,9 %
<b>Champ 2 – Émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau</b>	<b>1 483</b>	<b>6,1 %</b>	<b>2 082</b>	<b>6,8 %</b>
<b>Émissions totales (champs 1 + 2)</b>	<b>24 350</b>	<b>100 %</b>	<b>30 831</b>	<b>100 %</b>
<b>Champ 3 – Autres émissions indirectes de GES : électricité achetée au réseau</b>	<b>13 158</b>	<b>–</b>	<b>89 711</b>	<b>–</b>
Catégorie 1 – Biens et services acquis : extraction, production et transport des matières premières achetées, seules les plus pertinentes ayant été prises en compte	12 584,37	33,5 %	88 974	73,8 %
Acier	3 551,95	–	20 411,67	–
Agrégats	1 494,87	–	7 591,40	–
Béton	4 782,48	–	58 424,22	–
Ciment	2 398,24	–	1 753,47	–
Mélanges bitumineux	293,50	–	793,29	–
Catégorie 1 – Prélèvement d'eau	63,33	–	68,30	–
Catégorie 4 – Transport et distribution en amont : transport de matières par voie aérienne et maritime entre le Portugal et les chantiers situés sur le continent africain	427,49	1,1 %	169,00	0,14 %
Transport aérien	109,50	–	101,03	–
Transport maritime	150,13	–	67,63	–
Catégorie 5 – Déchets générés par les opérations : transport et gestion des déchets générés, uniquement pour les installations situées au Portugal	234,59	0,6 %	177,00	0,15 %
Gestion des déchets – Traitement	87,77	–	59,64	–
Gestion des déchets – Transport	80,09	–	95,02	–
Catégorie 5 – Production d'eaux usées	66,73	–	22,41	–
Catégorie 6 – Voyages d'affaires	79,62	0,2 %	301,00	0,3 %
<b>Émissions totales des champs 1 + 2 + 3</b>	<b>37 509</b>	<b>100 %</b>	<b>120 542</b>	<b>100 %</b>
<b>Émissions retenues</b>	<b>395</b>	<b>–</b>	<b>153</b>	<b>–</b>
<b>Émissions totales</b>	<b>37 144</b>	<b>–</b>	<b>120 389</b>	<b>–</b>

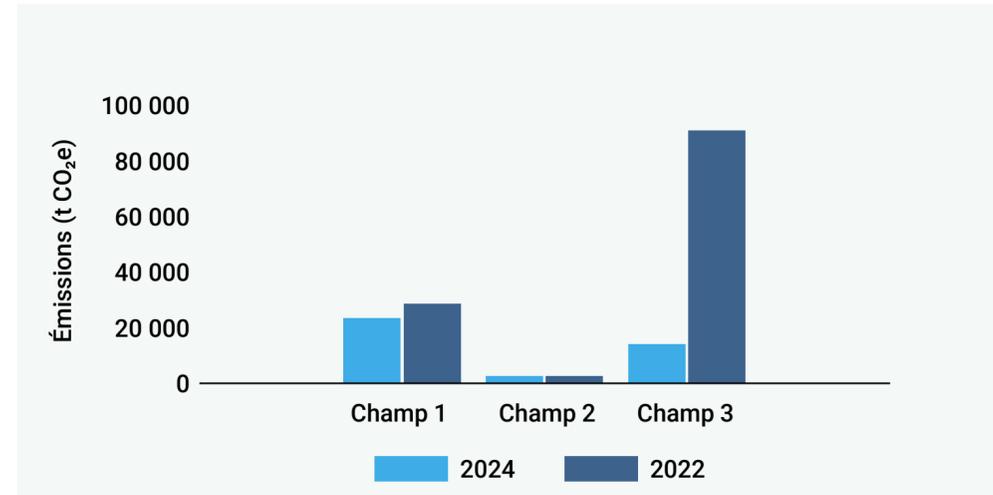
(i) inclut uniquement le gaz propane

Au cours de l'année 2024, une diminution générale des émissions de GES a été constatée dans les trois champs d'application analysés. Cette baisse est particulièrement marquée dans le champ 3, où une réduction de 85 % a été enregistrée par rapport à l'année de référence. Bien que la diminution des émissions associées aux processus et aux techniques de gestion adoptés ait contribué à cette évolution, la principale raison réside dans la baisse de la consommation de matières premières constatée en 2024, représentant une réduction de 88 % par rapport à l'année de référence.

Dans le champ 1, le principal responsable des émissions de GES reste l'utilisation de combustibles fossiles, en particulier le gazole, qui demeure la principale source d'énergie des véhicules et équipements de Conduril. En 2024, les émissions dans ce champ ont diminué d'environ 20 % par rapport à l'année de référence. La réduction des émissions observée résulte de la diminution de la consommation de ressources et du remplacement progressif du parc automobile par des véhicules et équipements plus efficaces, ainsi que par des véhicules utilisant des sources d'énergie moins polluantes.

Concernant le champ 2, les émissions de GES en 2024 ont diminué d'environ 29 % par rapport à l'année de référence. Dans ce cas, nous observons une baisse de la consommation d'énergie liée à la réduction du facteur d'émission de l'électricité consommée au Portugal continental, en raison d'une plus grande contribution des sources d'énergie renouvelables à la production d'électricité.

**Empreinte carbone – 2024 vs. 2022**



**Variation des émissions totales, année 2024 vs. année de référence 2022 (t CO<sub>2</sub>e)**

Année	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Émissions totales
2024	22 867	1 483	13 158	37 509
Variation	-20 %	-29 %	-85 %	-69 %

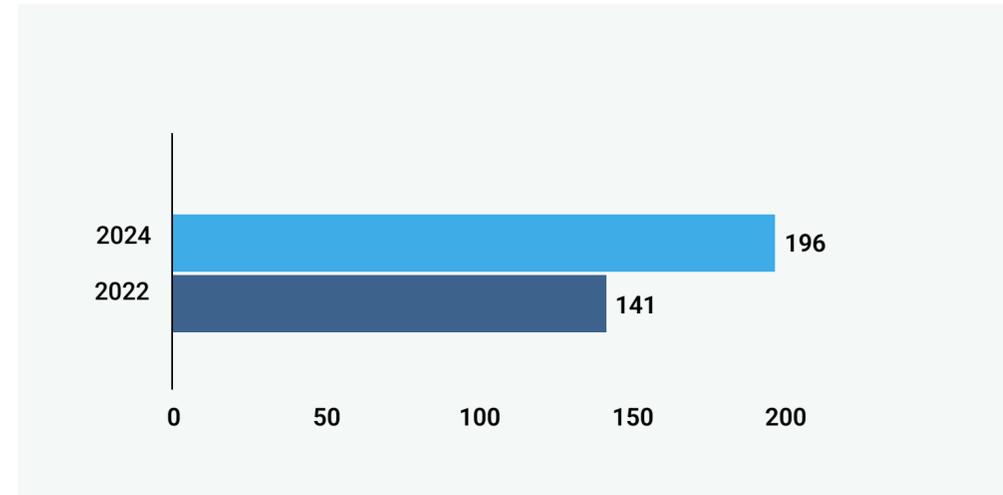
En 2024, les émissions totales de GES (champs d'application 1 et 2) s'élevaient à 24 350 t CO<sub>2</sub>e, soit une réduction de 21 % par rapport à l'année de référence.



## Intensité des émissions

En considérant les émissions de GES des champs 1 et 2, l'intensité des émissions en 2024 était de 196 t CO<sub>2</sub>e/M€, ce qui représente une augmentation de 39 % par rapport à l'année de référence.

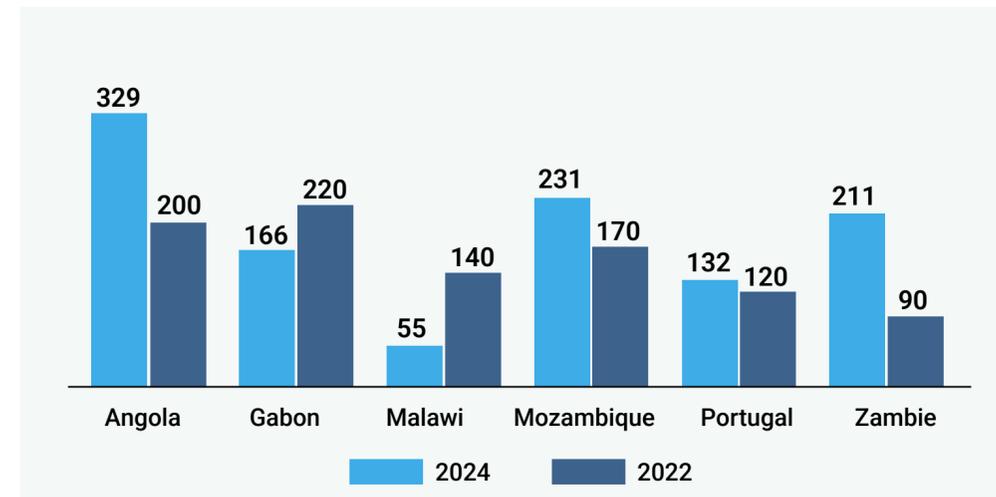
Intensité des émissions des champs 1 et 2 – 2024 vs. 2022 (t CO<sub>2</sub>e/M€)



En comparant l'année 2024 à l'année de référence, on constate une réduction de l'intensité des émissions de GES, champs d'application 1 et 2, au Gabon et au Malawi, tandis que toutes les autres régions ont vu leur intensité carbone augmenter.

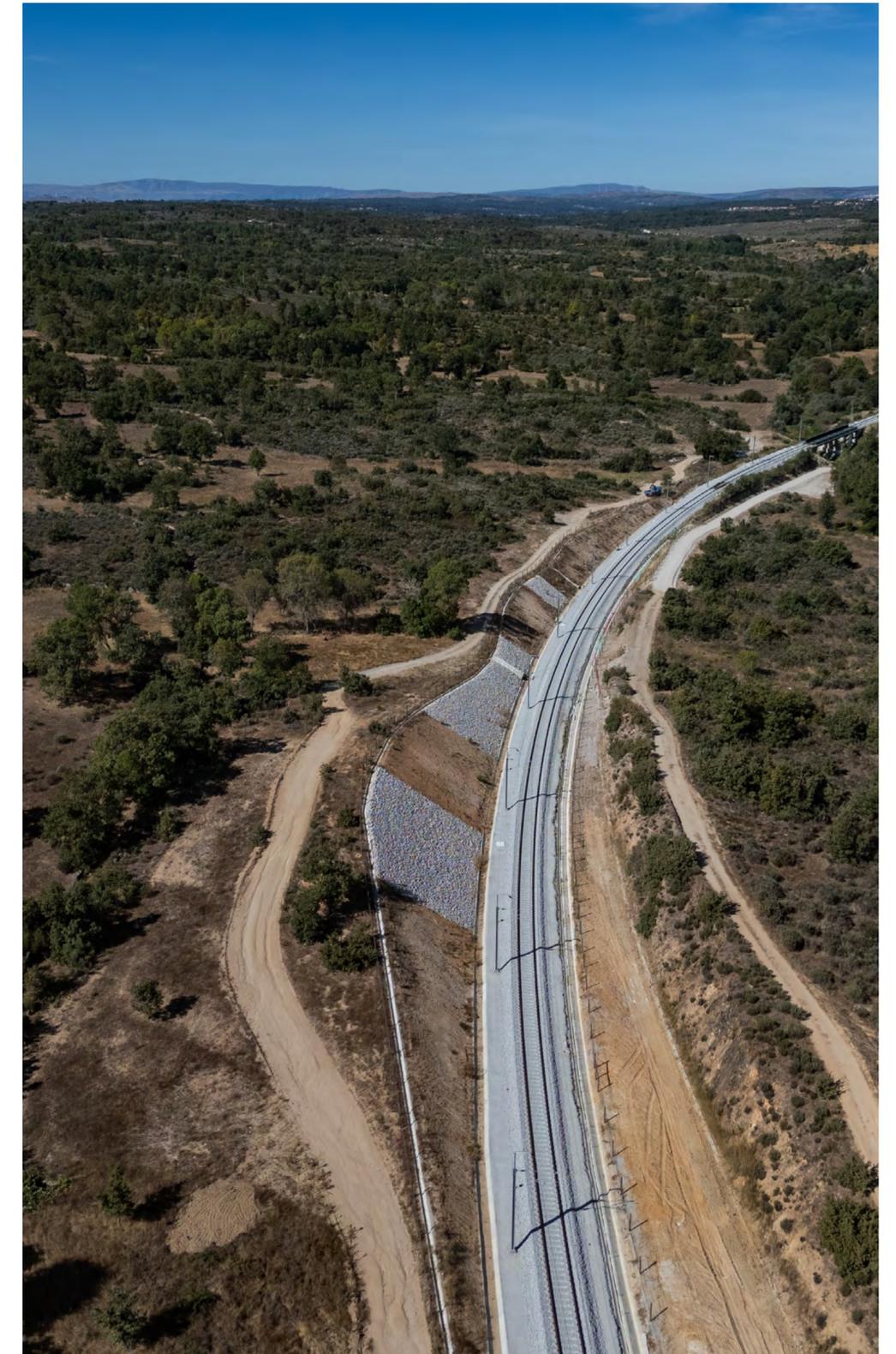
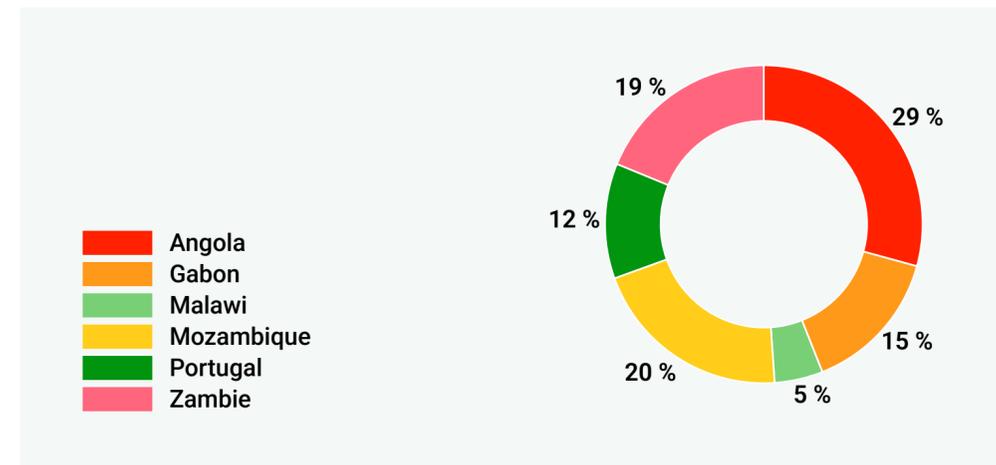
Cette augmentation de l'intensité carbone est liée au décalage entre les activités réalisées par Conduril et le moment de facturation, ainsi qu'à la diminution du volume de travaux par rapport à l'année de référence. Cependant, cette situation incite à accorder une attention accrue au respect des objectifs de décarbonation fixés.

Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2024 vs. 2022 (t CO<sub>2</sub>e/M€)



Sur le plan géographique, l'Angola présente une intensité carbone plus élevée, suivi du Mozambique et de la Zambie. Le Portugal, bien qu'ayant le deuxième plus grand volume total d'émissions, affiche l'une des plus faibles intensités. Il convient de noter que c'est le pays où le plus grand nombre de mesures de réduction des émissions ont été mises en œuvre. Dans les autres zones géographiques, la mise en œuvre de telles mesures s'est avérée plus difficile, en partie en raison des caractéristiques propres à chaque site.

Intensité des émissions des champs 1 et 2 par zone géographique – 2024





# Initiatives pour réduire les émissions de GES

## Actions pour la réduction des émissions de GES

Dans le cadre de l'[Agenda et Feuille de route pour la Durabilité 2030](#), Conduril s'est fixé pour objectif de réduire son intensité carbone de 30 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2022. Pour atteindre cet objectif, la mise en œuvre de diverses mesures est prévue :

- Le Plan de gestion des émissions GES
- Le Plan d'efficacité énergétique

↓ 30%



### **Fiche technique**

### **Développement**

Rui Macedo et Carla Cardoso

### **Coordination et vérification**

Groupe de durabilité Conduril

### **Images**

Conduril - Engenharia, S.A.

### **CONDURIL - ENGENHARIA, S.A.**

Avenida Eng.º Duarte Pacheco, 1835

4445-416 ERMESINDE • PORTUGAL

Tel. : +351 229 773 920

Fax : +351 229 748 668

Courriel : [geral@conduril.pt](mailto:geral@conduril.pt)

[www.conduril.pt](http://www.conduril.pt)

